

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 20 mars 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240320-959

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 28 février 2024 à 9 h.

(SD-2024-968)

CE-20240320-960

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 28 février 2024 à 9 h 21.

(SD-2024-968)

CE-20240320-961

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 6 mars 2024 à 9 h.

(SD-2024-1104)

CE-20240320-962

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 6 mars 2024 à 9 h 28.

(SD-2024-1104)

CE-20240320-963

RATIFICATION - ÉMISSION D'OBLIGATIONS - 100 000 000 \$

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier l'émission d'obligations de 100 000 000 \$ effectuée le 12 mars 2024 par un appel d'offres réalisé par le ministre des Finances.

(SD-2024-296)

CE-20240320-964

**RATIFICATION - RÉOLUTION DE CONCORDANCE -
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT - ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100
000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier l'amendement apporté aux règlements indiqués à la résolution de concordance jointe au sommaire décisionnel, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement quant à ces règlements compris dans l'émission de 100 000 000 \$:

les obligations, soit une obligation par échéance, sont datées du 12 mars 2024, immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et déposées auprès de celle-ci, elles ne seront pas rachetables par anticipation, sauf avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), et elles seront signées par le maire ou le vice-président du comité exécutif et la trésorière ou la trésorière adjointe;

CDS, mandaté par la Ville afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur, agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents et procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le comité exécutif autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises»;

CDS sera autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement



principal et des intérêts, dans le compte de Banque nationale du Canada, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds;

les intérêts seront payables semi-annuellement le 12 septembre et le 12 mars de chaque année.

(SD-2024-298)

CE-20240320-965

**RATIFICATION - RÉOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE -
ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier l'émission d'obligations du 12 mars 2024 pour des termes plus courts que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour des termes de:

5 ans à compter du 12 mars 2024, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 à 2034 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-10834, L-11546-M, L-11793-F, L-11848, L-12173-F, L-12272, L-12478-F, L-12485-F, L-12556-F, L-12572, L-12727-F, L-12732-F, L-12812-F, L-12813-F, L-12817-F, L-12855, L-12858, L-12874, L-12898-F, L-12899-F, L-12900-F et L-12904-F;

10 ans à compter du 12 mars 2024, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2035 à 2044 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-12173-F, L-12272, L-12478-F, L-12556-F, L-12572, L-12727-F, L-12855, L-12858 et L-12874;

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

(SD-2024-300)

CE-20240320-966

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de février 2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des



dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-519)

CE-20240320-967

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 12 février et du 13 mars 2024 concernant des déboursés de 70 500 788,12 \$.

(SD-2024-1284)

CE-20240320-968

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2257

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et d'installation pour la sécurisation des salles techniques;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-560)

CE-20240320-969

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-29596

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition de pièces électriques de contrôle incluant le service et l'assistance technique, prévue au contrat SP-29596, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 115 430,55 \$ à Techno-Contact inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de la gestion de l'eau daté du 24 novembre 2023 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1787829)
(SD-2024-852)



CE-20240320-970

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1672

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1672, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 5, pour une période de 250 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Solex inc.
7 720 779,35 \$.

(CT:1789649)
(SD-2024-1096)

CE-20240320-971

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT, ASSISTANCE
TECHNIQUE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX -
CONTRAT DOS-1672

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le début des travaux par Groupe Solex inc. pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 5, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser AtkinsRéalis inc. (SNC-Lavalin) à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 11 920,61 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 2;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 327 131,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1672 par le conseil municipal.

(CT:1789649)



(SD-2024-1096)

CE-20240320-972

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-1672

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 52 135,50 \$, dans le cadre du contrat DOS-1672 pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 5, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1789649)
(SD-2024-1096)

CE-20240320-973

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT DOS-1672

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 8 229 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1672 par le conseil municipal.

(CT:1789649)
(SD-2024-1096)

CE-20240320-974

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2277

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux d'aménagement et de réfection de la piste cyclable de la Route verte;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.



(SD-2024-1133)

CE-20240320-975

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2292

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de compteurs d'eau de différents diamètres;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1143)

CE-20240320-976

APPROBATION - RÉORGANISATION CORPORATIVE - MC4 CONSTRUCTION INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la réorganisation corporative au sein des actionnaires actuels de MC4 Construction inc., conformément aux dispositions de l'entente intervenue entre Ville de Laval et Acier MC4 (MC4 Construction inc.) par laquelle cette dernière a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme Accélérateurs d'opportunités - Soutien à la productivité, en décembre 2022;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou l'assistant directeur à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-1223)

Trois personnes intéressées se sont prévalues du droit de se faire entendre par le comité exécutif et 2 ont manifesté leur inquiétude relativement à la demande d'autorisation d'usage conditionnel UC-2023-3 prévue au point 43.1 de l'ordre du jour.

Suite aux discussions, le point 43.1 de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.



CE-20240320-977

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
ALAOUI HASSANI ATLAS OUSSAMA TAYEB

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-74 de Alaoui Hassani Atlas Oussama Tayeb, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 4 logements sur le lot PC-24161 (lot de base numéro 4 329 933) du cadastre du Québec, 1020-1026, rue des Capucines:

une marge avant de 6,29 mètres, alors qu'une marge avant maximale de 6 mètres est prescrite;

un front bâti sur rue de 0 %, alors qu'un front bâti sur rue minimal de 50 % est prescrit;

3 étages, alors qu'un nombre maximal de 2 étages est prescrit;

un escalier situé en cour avant qui donne directement accès au 2^e étage, alors que dans une cour avant, seul un escalier extérieur donnant accès au rez-de-chaussée et au sous-sol est autorisé;

une hauteur de l'étage du rez-de-chaussée de 2,71 m, alors que la hauteur minimale de l'étage du rez-de-chaussée est de 3 m;

une hauteur de bâtiment de 11,59 m, alors que la hauteur maximale prescrite d'un bâtiment est de 10 m;

que le garage intégré ne présente aucun recul par rapport au plan de façade principale, alors que le recul minimal d'un garage par rapport au plan de façade principale est de 1,5 m;

une bande tampon de type C d'une longueur de 9,21 m seulement sur la ligne arrière de terrain, alors qu'une bande tampon de type C est requise le long de la ligne latérale sud et de la ligne arrière de terrain;

une entrée charretière d'une largeur de 7,69 m, alors que la largeur d'une entrée charretière ne peut excéder 5,5 m;

que la façade principale avant de l'habitation comprenne 2 portes de garage, alors qu'une porte de garage est prohibée sur la façade principale avant;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-35.

(SD-2024-1025)

CE-20240320-978

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
13839010 CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-2 de 13839010 Canada inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal existant sur le lot 6 562 425 du cadastre du Québec, 4560, boulevard Robert-Bourassa, l'installation de 2 enseignes au-dessus du plancher du dernier étage de la façade principale avant du bâtiment



principal, alors qu'une seule enseigne par façade peut être installée au-dessus du plancher du dernier étage, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-36.

(SD-2024-1026)

CE-20240320-979

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 2149-5841 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-77 de 2149-5841 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'installation de 2 enseignes posées à plat sur un bâtiment existant sur le lot 6 536 536 du cadastre du Québec, 255, boulevard Saint-Martin Est:

une enseigne (façade avant) installée au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée;

une enseigne (latérale droite) installée au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée et portant la superficie totale des enseignes de cette façade à 7,47 mètres carrés au lieu d'un maximum de 7,10 mètres carrés;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-37.

(SD-2024-1027)

CE-20240320-980

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
COMMANDITÉ IMMOBILIER SOLTRON INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-3 de Commandité Immobilier Soltron inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser l'installation d'une enseigne au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée d'un local commercial sur le lot 1 731 021 du cadastre du Québec, local 8 du 2100, boulevard Le Corbusier, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-38.

(SD-2024-1030)

CE-20240320-981

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9369-7571 QUÉBEC INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-10 de 9369-7571 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser l'installation d'une enseigne au-dessus du bandeau du rez-de-chaussée d'un local commercial sur le lot 1 158 541 du cadastre du Québec, 4757, boulevard Dagenais Ouest, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-39.

(SD-2024-1033)

CE-20240320-982

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET D'ADAPTATION DE DOMICILE - FÉVRIER 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois de février 2024 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2024-1101)

CE-20240320-983

DEMANDE ACCEPTÉE - MODIFICATION DES RÈGLEMENTS SADR-1 ET CDU-1

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de la Ville de Laval, à l'effet de modifier les règlements SADR-1 et CDU-1 afin de se conformer au Plan régional des milieux humides et hydriques et à d'autres considérations environnementales;

de demander aux services de l'urbanisme et des affaires juridiques de préparer les projets de règlement requis afin de modifier lesdits règlements;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-45.

(SD-2024-1211)

CE-20240320-984

REMPLACEMENT CADASTRAL - 3405982 CANADA INC. - PN-2023-0322



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 82 500 \$.

(SD-2024-1222)

CE-20240320-985

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-507**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer la surveillance dans le cadre du contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, relatif au contrat DOS-1671 en lien avec les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 4, au montant de 279 360,51 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1671 par le conseil municipal.

(CT:1789615)
(SD-2024-1094)

CE-20240320-986

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 255 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1671 et à l'autorisation du mandat de services professionnels à FNX-Innov inc. par le conseil municipal.

(CT:1789615)
(SD-2024-1094)

CE-20240320-987

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
330**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 77 204,79 \$ pour la contingence du contrat DOS-330 relatif à des travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles.

(CT:1789922)
(SD-2024-1139)

CE-20240320-988

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-330**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 77 205 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des crédits supplémentaires pour la contingence du contrat DOS-330 relatifs aux travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1789922)
(SD-2024-1139)

CE-20240320-989

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT OS-SP-30070**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage sur les rues Mill Hill et Reynald et l'avenue Shorecrest, lot 19, lot 2, prévus au contrat DOS-1669, au montant de 385 401,95 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 4.

(CT:1790300)
(SD-2024-1197)

CE-20240320-990

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13083-F - CONTRAT OS-SP-30070



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13083-F, un montant de 352 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat OS-SP-30070 par le conseil municipal.

(CT:1790300)
(SD-2024-1197)

CE-20240320-991

ADHÉSION - CAMPAGNE MUNICIPALE 2024 - JOUR DE LA TERRE CANADA

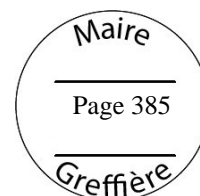
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'adhésion de la Ville de Laval à la campagne municipale 2024 «Les municipalités engagées!» initiée par l'organisme Jour de la Terre Canada;

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à inscrire la Ville à ladite campagne;

d'autoriser le Service des communications et du marketing à promouvoir les initiatives environnementales de la Ville via son site Internet, les réseaux sociaux ainsi que le site Internet de l'organisme Jour de la Terre Canada.

(SD-2024-1085)



À 9 h 14, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière